



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA CORSE DU SUDEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PETRETO-BICCHISANO - 20140 -

Nombre de Membres	Afférents au Conseil Municipal : 15	En exercice : 15	Qui ont pris part à la délibération : 15
-------------------	-------------------------------------	------------------	--

Date de la Convocation : 07.04.2026

Date d'affichage : 07/04/2026

Quorum atteint

Délibération n° : 17/2026**Séance du 11 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six le onze avril à quatorze heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de M. Jacques NICOLAÏ, Maire.

Présents M. NICOLAÏ Jacques ; M. BARTOLI Paul Joseph ; Mme ARRII Andréa ; M. FERRANDINI François; Mme PARLA Jacqueline ; M ETTORI Maurice ; Mme POLI Elisabeth ; M MARIOTTI Philippe ;M DESANTI Paul ;Mme LECCIA Cécile ;Mme POUJADE Virginie ;Mme VELLUTINI Lisandrina Nunzia ; Mme CASANOVA Angéline Françoise-Marie

Représentés : M BIANCHINI Bruno ; par M BARTOLI Paul Joseph ; M ETTORI Paul-François par Mme ARRII Andréa

Absents : néant.

Secrétaire : Mr BARTOLI Paul Joseph

7/Objet de la délibération : Attribution de subventions
Délibération n°17/2026

Le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en mairie depuis le 01 janvier 2026.

- Demande de subvention d'aide au fonctionnement de la Mission Locale Porto-Vecchio Sud Corse afin de renforcer l'offre de services auprès des jeunes de 16 à 29 ans de notre arrondissement dans leurs parcours d'accès à l'autonomie et à l'emploi.
Une subvention d'un montant de 941 € est sollicitée
- Demande de subvention formulée par l'Association INSEME reconnue d'intérêt général créée en 2009 qui soutient les personnes qui vivent en Corse (enfants ou adultes, quelle que soit la pathologie concernée) et qui doivent se rendre sur le Continent dans le cadre d'une prise en charge par l'Assurance maladie.
Une subvention est sollicitée pour l'année 2026.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2026

Publication : 13/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



- Demande de subvention formulée par l'association l'attrape rêve dans le cadre de la réalisation de défis sportifs.
- Demande de subvention faite par la ligue contre le cancer afin de l'aider à poursuivre et intensifier son action
Une subvention est sollicitée.
- Demande de subvention formulée par le collège Jean Nicoli pour un voyage scolaire à Londres. Une subvention est sollicitée.
- Demande de subvention formulée par la confrérie san Petru di Cruscaglia afin d'aider à son développement et son implantation
- Demande de subvention formulée par L'association des sapeurs-pompiers du centre de secours de Petreto-Bicchisano afin de les aider à améliorer leurs infrastructures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'allouer une subvention de 300€ à la Mission Locale Porto-Vecchio Sud Corse.
- Décide d'allouer une subvention de 1000€ à l'Association INSEME
- Décide d'allouer une subvention de 200 € à l'association l'attrape rêve
- Décide d'allouer une subvention de 500 € à la ligue contre le cancer
- Décide d'allouer une subvention de 200.€ au collège Jean NICOLI
- Décide d'allouer une subvention de 1000€ à L'association des des sapeurs-pompiers

Cette somme sera imputée sur les crédits du compte 6574 du budget de l'exercice 2026.

Vote : Pour : 15 voix - Contre : voix - Abstentions : voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

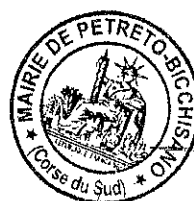
- Décide d'allouer une subvention de 1 000 € à la confrérie san Petru di Cruscaglia

Cette somme sera imputée sur les crédits du compte 6574 du budget de l'exercice 2026.

Vote : Pour : 11 voix - Contre : 1 voix - Abstentions : voix

non-participation : 3 (ARRII Andréa ; POLI Elisabeth, ; ETTORI Paul-François membres de l'association)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Le Maire
Jacques NICOLAI

